

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



- *Préparation du Cinquième Crédit de Soutien à la Réduction de la Pauvreté au Sénégal*
- *Crédit (PRSCV) P121178*
- *PPF N° Q7270-SE/IDA*

**TERMES DE REFERENCE POUR LERECRUTEMENT D'UN
COMPTABLE DE PROJET**

Août 2011

1. Contexte et justification

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a sollicité et obtenu un fond de préparation du projet (PPF) pour mettre en œuvre la Deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS II). Elle se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre du présent contrat pour le recrutement d'un comptable chargé de la gestion financière du projet.

2. Nature et étendue des services :

Sous la supervision du Chef de la Section « Gestion Financière et Passation des Marchés » du projet et sous l'autorité de l'Agent Comptable Particulier (ACP), le comptable sera chargé de :

- ✓ Initier le paiement des factures fournisseurs, consultants et du personnel d'appui ;
- ✓ Faire la saisie de toutes les opérations comptables sur TOMPRO au jour le jour ;
- ✓ Préparer et produire les rapports trimestriels de suivi financier (RSF) et les Etats Financiers annuels et à la clôture du projet ;
- ✓ Assurer, de façon générale, la mise en œuvre adéquate du système de suivi financier, de la comptabilité dans le respect du Manuel des procédures administratives, financières et comptables de l'ANSD ;
- ✓ Organiser un système d'archivage et de classement des pièces comptables et documents financiers du Projet ;
- ✓ Saisir les immobilisations, faire leur codification et leur suivi en relation avec le responsable du matériel de l'ANSD ;
- ✓ Préparer les TDRs pour le recrutement d'un cabinet d'audit en relation avec la cellule d'appui au projet (CAP) ;
- ✓ Collaborer avec la mission d'audit externe et mettre à leur disposition toute la documentation nécessaire pour une bonne revue des dépenses.
- ✓ Veiller au respect des procédures financières régissant l'utilisation des fonds mis à disposition par la Banque Mondiale ;
- ✓ Collecter les informations financières relatives au Compte Spécial et assurer l'information de la Coordination du projet ;
- ✓ Etablir les Demandes de Retrait de Fonds (DRF) pour alimenter le compte désigné ;
- ✓ Etablir les rapprochements bancaires du compte désigné.

3. Qualification/profil requis :

Le/la candidat (e) au poste de comptable doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un BTS/DUT en comptabilité ou équivalent ;
- Avoir au moins trois (03) ans d'expérience professionnelle dans un cabinet d'audit et d'Expertise Comptable ou dans un poste similaire ;
- Avoir une bonne capacité en analyse financière, en communication et en rédaction des Rapports financiers
- Avoir de bonnes connaissances informatiques (Word, Excel, PowerPoint,...) ;
- Avoir une intégrité professionnelle et des aptitudes à travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir un sens des relations humaines ;
- La connaissance et la maîtrise des logiciels comptables de gestion des projets de la Banque mondiale seraient un plus ;
- L'expérience de comptable dans un projet financé par l'IDA serait un atout ;

4. Sélection du consultant

Le comptable sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les directives « sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale-Mai 2004 ».

La sélection se fera suivant la méthode « qualification du consultant » sur la base des critères ci-dessous.

La procédure de sélection se fera en deux étapes :

1. une première étape consistant à l'examen des CV ;
(Deux critères seront pris en compte: la qualification d'ordre générale et les expériences pertinentes dans le domaine de la mission à accomplir). La note obtenue sera pondérée à 80% de la note globale ;
2. Une seconde étape constituée d'entretiens de confirmation des compétences. Seuls les candidats classés parmi les trois premiers à l'issue de l'examen des C.V seront convoqués. La note attribuée sera pondérée pour 20% de la note globale.

En définitif, les candidats seront classés selon la note globale combinée et le premier sera invité à une négociation. S'il ya désistement, le suivant sur la liste sera consulté.

Critères et sous critères d'évaluation

N°	Désignation	Note
1	Formation pertinente pour la mission	Max 40
	BTS/DUT en comptabilité ou équivalent Bac +2	30 pts
	Bachelor, Licence ou équivalent Bac + 3	+5pts
	Bac+4/5	+5pts
2	Expérience professionnelle pertinente pour la mission	Max 60
	Expérience professionnelle dans un cabinet d'audit et d'Expertise Comptable ou dans un poste similaire. (minimum 3 ans)	30
	Plus de 3 ans d'expérience	+5pts
	Expérience dans un projet financé par l'IDA	+5 pts
	Connaissance en informatique et la maîtrise d'un logiciel comptable	10 pts
	Connaissance du logiciel TOMPRO	+5 pts
	Total	100

5. Durée du contrat et paiement :

La durée du contrat est fonction de la durée du projet et les paiements dus au comptable sont effectués par mois sur présentation d'une facture et d'un rapport d'activité mensuel.

6. Livrables du consultant :

Le consultant devra fournir selon le calendrier ci après :

- Un rapport d'activité mensuel au plu tard le quinze du mois suivant ;
- Un rapport de suivi financier (RSF) trimestriel, au plu tard quarante cinq (45) jours après la clôture du trimestre ;
- Les Etats Financiers annuels au plu tard le 30 avril de l'année suivante;
- Un rapport définitif à la clôture du projet.

7. Obligations de l'ANSD

L'ANSD remettra au comptable l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Elle remettra également à la disposition dudit comptable, les locaux et équipements nécessaires pour assurer une bonne prestation de service.